

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Conférence territoriale des signataires de la Charte

16 octobre 2018

LES ACTES



QUELLES INITIATIVES POUR VALORISER NOS RICHESSES NATURELLES ?

[Toujours progresser]



« Notre projet pour ce territoire est ambitieux. Il est à la hauteur des enjeux auxquels il nous faut collectivement répondre : la gestion de l'espace et la maîtrise de la périurbanisation, la préservation des espaces naturels et agricoles, la protection de notre ressource en eau, le développement économique et la participation citoyenne. Au centre de ces enjeux, il y a la biodiversité (...). De nombreuses actions des communes contribuent à enrichir la trame verte et bleue. Que ce soit en créant des vergers, en appliquant la gestion différenciée depuis de longues années, ou encore en intégrant les enjeux de la Charte dans les documents d'urbanisme (...). Nous avançons tous collectivement dans le bon sens mais finalement, nous avons des difficultés à savoir ou à reconnaître la part de chacun et à percevoir les résultats sur le long terme (...). C'est aussi ça le but de la Conférence territoriale : confronter nos visions et nos actions. Les partager. Retenir ce qu'il y a de mieux pour toujours progresser. »

Grégory Lelong
Président du Parc naturel régional Scarpe-Escout

[Des pépites à valoriser]

« Nous avons tous un rôle à jouer. Parfois nous n'avons pas conscience de nos richesses. Et pourtant, sur des territoires comme les nôtres, nous avons des pépites qu'il nous faut valoriser. Pour cela, nous avons besoin de communiquer ensemble, d'un appui juridique, technique, scientifique (...) et d'un personnel formé. Espaces naturels régionaux met à disposition 15 agents dans le PNR Scarpe-Escout. (...) Avec le PNR Scarpe-Escout, Espaces naturels régionaux monte des opérations concrètes comme « Plantons le Décor », « Objectif Nature », « Collège au naturel », « BiodiverLycées », ou encore « Adoptez un poirier » avec le Centre régional de ressources génétiques (...).



Guislain Cambier
Président d'Espaces naturels régionaux

[Des services irremplaçables]

La nature nous rend des services irremplaçables dont on ne mesure pas les bénéfices engendrés. Les zones humides préservent des inondations et améliorent la qualité des eaux, les insectes pollinisateurs sont nécessaires à la fructification, les tourbières et nos forêts stockent le carbone et limitent les effets du changement climatique (...). Les indicateurs sont cependant alarmants. La liste rouge des espèces menacées s'accroît de jour en jour (...). La biodiversité ne peut être enfermée dans des espaces clos. Comme les humains, les espèces animales et végétales ont besoin d'un espace offrant zones de quiétude, de nourrissage, de reproduction, mais aussi des couloirs écologiques pour se déplacer : c'est la trame verte et bleue (...). Chacun agit à sa manière : la Région et l'aménagement des chemins ruraux, les agriculteurs, l'Agence de l'Eau, les chasseurs, les associations, etc., parfois sans vision globale du territoire et sans réelle cohérence. (...) Comme le fut Natura 2000 en son temps, la trame verte et bleue fait-elle encore peur ? Elle reste en tout cas mal perçue et certaines incompréhensions subsistent. Néanmoins, les concertations menées nous montrent souvent que les actions sont possibles et les objectifs partagés.



Jean-Marc Dujardin
Président de la Commission Valorisation des ressources et milieux naturels
du Parc naturel régional Scarpe-Escout

Comment valoriser nos richesses naturelles ?
Quelles sont les difficultés ? Quelles sont
les initiatives qui marchent ?
Témoignages et propositions des ateliers.

ATELIER 1 : FOCUS SUR LA TRAME VERTE

Planter des haies, gérer ses boisements...



Simon Feutry,
rapporteur de l'atelier



Témoignage de **Michel Blaise**, maire de Bellaing, sur l'ensemble des réalisations de la commune, aménagement de jardins pour l'école, amélioration du cadre de vie dans les quartiers et plantations du cheminement reliant deux parties de la commune.

Témoignage de **Dominique Carette**, agriculteur à Flines-les-Râches, sur son projet d'agroforesterie, associant élevage de vaches laitières et plantations d'arbres de bois d'œuvre (chêne, charme, orme, noyer). Impliqué, comme une vingtaine d'autres agriculteurs dans une opération d'amélioration écologique et paysagère du "Marais des Six Villes" (entretien du patrimoine arboré).

Témoignage de **Daniel Gambiez**, premier adjoint de Fenain, sur la mise en œuvre de la trame verte et bleue autour du Marais communal. Accompagnée par le Parc naturel régional, la commune a défini un plan de gestion prenant en compte la diversité biologique et les usages du site (loisirs), et organisé une soirée de sensibilisation des habitants

À partir des échanges suscités par les témoignages de deux communes et d'un exploitant agricole, les participants ont insisté sur trois priorités : agir collectivement, intensifier la sensibilisation et accompagner les acteurs.

- **Agir collectivement** : la proposition est d'initier, à partir d'une volonté politique forte, des projets collectifs de grande échelle et décloisonnés, c'est-à-dire qui associent la biodiversité à d'autres axes d'actions tels que l'aménagement de voies douces, l'amélioration du cadre de vie des habitants, le développement agricole, etc. Se posent alors les questions du leadership et de la mutualisation des moyens (ingénierie et ressources financières).
- **Intensifier la sensibilisation** auprès de tous grâce à des témoignages de pairs à pairs, des animations de découverte pour les jeunes, la formation des professionnels et des élus, des rendez-vous éco-citoyens, etc. puis capitaliser ces expériences et les évaluer.
- **Accompagner les acteurs** (collectivités, collectifs d'agriculteurs, associations, etc.) par une ingénierie technique et financière, afin de transformer de grands schémas en actions concrètes et rendre viables les initiatives locales.

ATELIER 2 : FOCUS SUR LA TRAME BLEUE

Créer une mare, entretenir des fossés, maintenir les prairies humides, lutter contre les inondations...



Olivier Petit
rapporteur de l'atelier



Les trois initiatives présentées démontrent que différents acteurs (collectivités, communes, agriculteurs...), peuvent mettre en place des initiatives pour préserver la biodiversité piscicole, restaurer les continuités écologiques et poursuivre une activité économique dans les zones humides.

Témoignage de **Géry Quinchon**, agent de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, sur la requalification de la Scarpe et la restauration des continuités piscicoles sur un linéaire de 16 km entre Mortagne-du-Nord et Hasnon : rétablissement du franchissement piscicole de la Traitoire et aménagement de frayères, dragage de la Scarpe et exportation des sédiments, aménagement du franchissement piscicole du Décours sur l'écluse de Thun-Saint-Amand.

Témoignage de **Chantal Saegerman**, élue de Wallers, sur l'ensemble des actions liées à la trame bleue dans la commune depuis de nombreuses années (Opération Ville Propre, troc plantes, plantations d'arbres fruitiers et de saules têtards, etc.) et plus particulièrement sur la restauration de l'étang de pêche du Remprez et de la zone humide attenante et la création d'une frayère à brochet, avec l'appui technique du Parc naturel régional et de la Fédération de pêche et un financement de la Région Hauts-de-France.

Témoignage de **Guy Legrain**, agriculteur à Saint-Amand-les-Eaux, dont un tiers des prairies se trouve en zones humides. Engagé comme 25 autres exploitants de Scarpe-Escaut dans le Programme de maintien de l'agriculture en zone humide, il adapte ses techniques aux particularités de chaque parcelle : pâturage tournant, fauchage tardif, absence d'intrants et de désherbants, remise en prairies de parcelles cultivées.

La réussite de ces actions dépend de la mobilisation des acteurs techniques et financiers, il semble nécessaire de :

- S'entendre collectivement sur les enjeux : mieux connaître, préserver, restaurer, valoriser.
- Mobiliser des instruments réglementaires, économiques (financiers et fiscaux) et participatifs (gestion concertée, plans de gestion, engagement volontaire, etc...).
- Travailler collectivement : Etat et établissements publics, maîtres d'ouvrages, acteurs économiques, associations, habitants...

Des questions concrètes se posent également :

- Comment rétribuer les agriculteurs pour les services environnementaux qu'ils délivrent ?
- Comment, juridiquement, empêcher le drainage des terres ou les retournements de prairies ?
- Quelles maîtrises d'ouvrages pour les opérations majeures ?
- Comment mieux informer et former les citoyens sur ces enjeux de préservation de la biodiversité ?

ATELIER 3 : FOCUS SUR LA MOBILISATION CITOYENNE

Inventaires participatifs de la biodiversité, jardinage au naturel, plantations dans les espaces publics, implications scolaires, mobilisation d'entreprises...



Lucie Morere
rapporteur de l'atelier

Les nombreuses actions mentionnées au cours de cet atelier sont diversifiées et ont un effet cumulatif. Elles touchent plusieurs publics sur des thèmes variés. Organisées en partenariat par des acteurs multiples, elles se déroulent à des échelles variées (espace privé, commune, territoire).

Témoignage de **Nathalie Devezeaux** du Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France, sur le dispositif Vigie-nature, programme national de sciences participatives qui consiste à suivre des espèces communes (papillons, chauves-souris, escargots, insectes pollinisateurs, libellules, plantes, etc.) grâce à des réseaux d'observateurs. Grâce à des protocoles simples et rigoureux, chacun peut contribuer et participer ainsi à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité ordinaire et sur ses réponses face aux changements globaux (urbanisation, changement climatique...).

Témoignage de **Loïc Lemoine**, écoparc, sur le programme des écoparc juniors. En 5 ans, 200 enfants de 8 écoles primaires ont pu bénéficier d'une session de 5 jours alliant à la fois cours en classe et pratiques sur le terrain pour découvrir des notions comme la pollinisation, la photosynthèse, la greffe, la chaîne alimentaire ou encore la biodiversité. À proximité de leur établissement, sur un espace communal par exemple, ou dans la cour de l'école, ils participent à des aménagements en faveur de la biodiversité et des corridors écologiques (plantation d'essences locales, implantation de nichoirs ou gîtes à insectes, etc.).

Témoignage de **Nicolas Selva** de l'association « Nos jardins de campagne », habitant de Landas, paysagiste et membre du réseau des Eco-jardins du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. L'association ouvre régulièrement son jardin au grand public et met en place diverses actions locales grâce à l'activité de ses nombreux adhérents.

- Cependant ces actions sont chronophages et la mobilisation des publics n'est jamais acquise (individualisme, absence d'envie de partage et d'investissement) d'où la nécessité de **faire converger intérêts collectifs et intérêts individuels**.

- Pour essayer ce qui marche, il est essentiel de communiquer, de rendre les projets lisibles, et d'ouvrir les événements pour **limiter l'entre-soi**. L'atelier propose d'appuyer la communication sur les bulletins municipaux, l'affichage, les réseaux sociaux, les relais, la présence sur les manifestations, etc., en jouant sur des événements hybrides (ex : enfants/retraités), concrets et l'exemplarité (label). Pour le groupe, il faut que les collectivités organisent des **événements plus conviviaux** valorisant le local (fête du village, fête des voisins, fête des quartiers) intégrant du lien social, et aller voir le public là où il est.

- Mobiliser reste cependant compliqué pour une petite commune qui « n'a pas de salarié » ni de « budget pour financer les projets », et la solution réside souvent dans la mutualisation des moyens et le changement d'échelle, l'appui et **l'implication des réseaux locaux** (associations, maisons de quartier, etc.) ainsi que la valorisation des actions via des prix, par cible (exemple plaque écojardin, prairies fleuries, etc.).



VISITE TERRAIN

LE SITE NATUREL DU VAL DE VERGNE



Afin d'illustrer concrètement comment une commune peut travailler à la préservation de sa trame verte et bleue avec l'appui technique du Parc naturel régional, les participants à la Conférence territoriale ont visité le site naturel du Val de Vergne à Hergnies.

Le marais du Val de Vergne est un marais communal co-géré par la commune d'Hergnies et le Parc naturel régional. Des ouvrages hydrauliques ont été implantés pour garder, par entité homogène en fonction de la topographie, un niveau d'eau suffisant des cours d'eau, satisfaisant à la fois les pêcheurs, les randonneurs et la biodiversité locale.

Deux axes de gestion ont été exposés : la valorisation économique du site par la profession agricole (pâturage de vaches Rouges flamandes) et la gestion écologique (réhabilitation d'une zone de haut fond sur un des étangs de pêche et réouverture du milieu pour un meilleur développement de la biodiversité).

FORUM DES PARTENAIRES

Partenaires et signataires ont pu valoriser leurs actions en faveur de la biodiversité dans le grand hall du Boulon aménagé en forum. Ont participé : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, l'Association des chemins ruraux, la Chambre d'agriculture, la Fredon, la Fédération départementale des chasseurs, la Fédération départementale de pêche, le Centre régional de la propriété forestière, Adopta, Noréade, la Direction départementale des territoires et de la mer, le Conseil régional, le Conseil départemental, l'Office national des forêts, le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, Espaces naturels régionaux.



TABLE RONDE QUELLES IDÉES RETENIR ?

« Je retiens des ateliers la multiplicité et la complexité des actions menées ainsi que le besoin de communiquer davantage pour donner de la lisibilité »

Grégory Lelong

« Le Parc, c'est une multitude d'actions et une identité de territoire »

Patrick Valois

« Il semble important d'aller à la rencontre, d'interpeller des cercles plus larges pour ne pas risquer l'entre-soi »

Eric Fisse

« J'ai entendu la nécessité de s'entendre et d'agir collectivement ainsi que le besoin d'expertises, de coordination et de leadership »

Jean-Luc Detavernier

« Les initiatives locales doivent être coordonnées via des cadres comme la Charte du Parc, le Programme d'actions de prévention des inondations, le Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau, etc. »

Bertrand Galtier



De gauche à droite : **Grégory Lelong**, président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, **Jean-Luc Detavernier**, président de la Communauté de communes Pévèle Carembault, **Bertrand Galtier**, directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, **Eric Fisse**, directeur départemental des Territoires et de la mer, et **Patrick Valois**, vice-président du Conseil départemental du Nord.

QUELLES PERSPECTIVES ?

« Travailler ensemble sur les sites d'Amaury et de Chabaud Latour pour une gestion de qualité et le pâturage par des races locales, la coordination des pratiques de sports de nature et l'installation du réseau de café-rando ».

« Au-delà des chiffres, avoir une logique de partenariat dans une convention »

Patrick Valois

« Des attentes d'expertise, en termes d'aménagement, de connaissances des milieux naturels, de la biodiversité, des zones inondables ».

« La coordination du Parc naturel régional sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations »

Jean-Luc Detavernier

« Le Parc, maillon essentiel, pour sa Charte, sa proximité avec le territoire, le besoin de rechercher l'adhésion en permanence, la maîtrise technique des sujets, sa capacité de gestion de projet de long terme et son expertise qui sera de plus en plus demandée »

Bertrand Galtier

« Trois enjeux : l'espace, ressource non renouvelable, les zones humides, atout essentiel, l'agriculture territoriale à consolider par des modèles économiques adaptés »

Eric Fisse

« Affirmer les partenariats, poursuivre le savoir-faire et l'expertise. Communiquer sur ce qui se fait et sensibiliser la population du territoire. Trouver des modalités autour de la convivialité, donner de la visibilité aux actions du Parc et de ses partenaires.

Faire vivre le transfrontalier.

Travailler davantage sur la question agricole avec les agriculteurs »

Grégory Lelong

GRAND TÉMOIN

Michaël Weber

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France



"J'

ai entendu, lors de la table ronde, la question de la multiplicité des actions. Bien souvent, si on nous demande « vous faites quoi au Parc ? », on peut dire qu'on fait tout. Mais disant cela, on signifie qu'on ne fait rien, ou mal. Si on dit « nous faisons de la protection de l'environnement », on nous répond que cela a peu d'intérêt. « Du développement local ? », on nous répond qu'on empiète sur d'autres qui font du développement économique. Du marquage de produits ? C'est du domaine de l'agriculture, etc. Pourtant, c'est la réalité. On ne s'interdit rien. Mais il faut être précis, clairvoyant, stratégique.

Une fiscalité volontariste

(...) Malgré tout ce que nous mettons en œuvre, la biodiversité se dégrade. Ce serait dramatique si, dans 5 ou 10 ans, on se retrouvait encore une fois autour de la table et d'un énième plan constatant que la biodiversité continue à se dégrader (...) Nous sommes au pied du mur et nous devons nous secouer, même si c'est par petit pas, pour

"Vous faites quoi au Parc ?"

qu'on puisse dire, sur les territoires de Parc en particulier, que nous avons réussi à inverser la tendance et que la biodiversité ne se dégrade plus.(...) Il faut donc changer le paradigme sur la fiscalité environnementale et avoir une fiscalité incitative, volontariste et qui reconnaisse le travail des élus, les entreprises, etc. dans les démarches environnementales.

L'éducation à l'environnement pour réduire la fracture

Les plus jeunes ont bien conscience de la difficulté dans laquelle nous nous trouvons face à l'environnement. Ils sont plus ou moins formés, essaient de comprendre, changent leur mode de consommation et de déplacement. Les plus anciens considèrent qu'il n'y a plus rien à faire, c'est trop compliqué, ou que l'homme « au-dessus de tout » et « qui a toujours maîtrisé la nature », trouvera les solutions techniques pour rectifier le tir. Une autre partie de la population se dit qu'individuellement, il faut changer son comportement et évoluer. J'y vois là une fracture de la société et la nécessité de sensibiliser. Tous les Parcs le font, mais nous ne sommes pas reconnus sur le terrain de l'éducation à l'environnement et nous n'avons pas suffisamment de financements pour aller plus loin.

Ne pas opposer urbain et rural

Nous avons beaucoup parlé de la fracture territoriale le mois dernier lors du Congrès des Parcs : aujourd'hui les territoires ruraux considèrent qu'ils n'ont pas accès, ou difficilement, au développement économique, à la culture, et ont des problèmes de mobilité, de restauration du bâti

ancien, etc. En même temps, les villes considèrent que les territoires ruraux sont intéressants car on pourra y développer demain l'éolien, le photovoltaïque, l'agriculture bio, l'étalement urbain, etc. (...) Il ne faut pas opposer territoires urbains et ruraux, car la fracture territoriale se ressent dans l'électorat et dans l'expression politique. Il faut au contraire montrer que là où une ville fonctionne bien, il y a un territoire rural à côté qui lui aussi peut bien fonctionner à condition qu'on n'ait pas un regard jalouxant ou méprisant. Il faut qu'on accepte qu'une ville comme Valenciennes, Douai et bien d'autres, a des charges de centralité, qu'elle bénéficie de toute la population du bassin de consommation et d'accès à la culture et que ces villes acceptent que le territoire rural, nécessaire demain à la transition, n'est pas un espace de consommation mais un espace de partenariat, de réciprocité. Ce n'est pas nécessairement un lien financier. (...) Dans les Parcs, le lien avec les petites communes doit être conservé. Il ne fait pas offense aux intercommunalités et crée cette notion de partenariat importante.

Notre monde en évolution

Ce monde est en évolution liée au réchauffement climatique, à l'instabilité sociale et politique. On ne sait pas vers quoi nous allons et cela crée une forme de défiance de la part des populations. Il nous faut emprunter des chemins nouveaux pour construire ensemble, avec le risque d'impasses et de tensions. L'enjeu est de pouvoir dire aux populations quel est le projet social et le projet de société qu'on essaie de leur offrir."■



Directeur de publication : Grégory Lelong
Responsable de la publication : Isabelle Zarlenga
Photos : David Delecourt / Olivier Delvaux - ENRX / PNRSE

Conception graphique : PNRSE
Impression : Mailing Express Services
Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC.

©Parc naturel régional Scarpe-Escout - décembre 2018

